

TARIFS

Principes de tarification S.S. des secteurs conventionnés : (conventionné = médecin ayant adhéré à la convention médical)

Médecins conventionnés Secteur I : honoraires conventionnés fixés par la S.S.
Remboursement total par SS (70%) + Mutuelle (30%).
Possibilité de dépassement d'honoraires exceptionnel par exigence de temps et de lieu du patient.

Médecins conventionnés Secteur II : Dépassement d'honoraires.

Médecin conventionnés Secteur II OPTAM : « *Option Pratique Tarifaire Maitrisé* »
(contrat entre SS et médecin pour faciliter l'accès aux soins).
Dépassement d'honoraires limités et encadrés. (Ces honoraires sont mieux remboursés par S.S. et mutuelles que ceux du secteur II . Certaines mutuelles les remboursent entièrement).

Secteur des intervenants du cabinet :

Les docteurs Duperron et Louette sont Conventionnés Secteur II OPTAM.
Le Docteur marson est Conventionné Secteur I
Cindy Lebrun, Docteur en Psychologie : *Les consultations de Psychologie ne sont pas remboursées par la SS, néanmoins certaines mutuelles proposent des forfaits permettant un remboursement partiel ou total des frais de consultations engagées. Se renseigner auprès de votre organisme.*

Tarifs des principaux actes (Les plus couramment utilisés)

- Consultation secteur I : 30€
 - Consultation secteur II OPTAM : 30 à 80 € (selon la consultation et sa complexité)
 - Téléconsultation : 30 €
 - Consultation individuelle de Psychologie : 60 €
 - APC (avis ponctuel de consultant) : 50€
 - Test cutanés secteur I : 28.80 €
 - Cs et Tests cutanés secteur II OPTAM : 50 à 80€ .
 - Tests alimentaires : 37.07€
 - Pléthysmographie secteur I : 76.80€.
 - Cs et Pléthysmographie secteur II OPTAM: 76.80€ à 90€.
 - Spirométrie : 40.28 à 50 €
 - Gaz du Sang secteur I : 36 €
 - Gaz du sang secteur II OPTAM : 36 à 50 € (consultation associée).
 - Polygraphie du sommeil Secteur I et secteur II OPTAM : 145.92 €
 - Polysomnographie Secteur I et II OPTAM : 214.27 €
- De nombreux autres actes existent, leurs tarifs peut vous être remis sur demande, ou consultés sur le site d'Ameli.